

Conseil d'animation du 07 novembre 2022

Membres du conseil présents : Denys Achard, Simone Borel, Henri Cirera, Véronique Duplessy, Marie Grossan, Françoise et Philippe Monier et Josette Para.

Membres du conseil excusés : Marie-Noëlle Achard et Annick Desmoulins.

Ordre du jour du conseil :

- 1) Achats groupés
- 2) Accompagnement du département aux associations
- 3) Atelier « un enfant, un livre »
- 4) Validation de différents documents de R.E.S.P.E.C.T.S.
- 5) Questions diverses

Compte-rendu

1. Achats groupés

De nombreuses commandes sont ouvertes en cette fin d'année notamment les fromages de la coopérative d'Eygliers, les dattes d'Algérie, les huîtres de Bretagne, le safran, les noix de la vallée d'Oule, le pétillant rosé d'Italie, les dates en branches d'Algérie Bionour.

D'autres produits sont sur le point d'être délivrés : les agrumes, les fromages de brebis du Dévoluy, le riz et parmesan, le petit épeautre (grain et farine), les savons de Saponine et sacsados.

Concernant la présentation de la savonnerie du Piémont de Ceüze, les membres se disent satisfaits de faire travailler une personne motivée résidant et travaillant en bio tout proche du secteur gapençais. Une commande de savons a donc été ouverte pour une livraison début décembre.

Véronique donne lecture d'un mail transmis par Sabine qui offre la possibilité de récupérer les commandes au petit marché bio du mercredi sur Pelleautier.

Véronique a également recontacté l'élevage familial de lapins sur Rosans qui propose la vente de lapin entier et dépouillé.

Tout est fait sur place de l'élevage à l'abattage mais l'éleveur ne dispose pas de camion frigorifique, le transport sur Gap étant prévu en glacière réfrigérée. De même, il n'y a aucun certificat de garanti sur la qualité des produits.

Après concertation, les membres du conseil décident de passer une première commande et de voir si elle fonctionne suffisamment avant de la généraliser.

Véronique va donc réclamer de nouvelles informations nécessaires (sur le produit et son producteur) et les transmettre par mail.

Simone a reçu un message d'une productrice du Buëch qui propose des fruits de saison et du vin bios. Les membres décident de tester seulement les fruits, Simone va se rapprocher de cette personne pour avoir plus de détails sur les produits et leurs prix.

Concernant le safran en stigmates du Gard, Denys précise que les 0,3 grammes sont au prix de 10€ plus 0.50cts de frais de port soit 10.50€ le sachet.

2. Accompagnement du département aux associations

Un message a été adressé à différentes associations dont R.E.S.P.E.C.T.S. offrant la possibilité de faire une demande de subvention, entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre 2022, auprès du Département qui souhaite ainsi apporter son soutien financier au tissu associatif des Hautes-Alpes.

Compte tenu de l'état positif des finances de l'association, il est décidé de ne pas donner de suite favorable à cette démarche qui est toutefois très intéressante et la bienvenue pour certaines associations.

3. Atelier « un enfant, un livre »

➤ Françoise vient de remettre à Simone des livres pour des adolescents, récupérés sur Internet, (23 livres pour 10€). Elle va relancer « l'école des loisirs » et leur transmettra le document des Intentions qui présente succinctement l'association R.E.S.P.E.C.T.S.

Simone signale qu'elle va monter sur Briançon début décembre pour déposer des livres aux établissements médicaux et maisons d'enfants du secteur. Elle ajoute que ces derniers sont également intéressés par l'intervention de conteurs au sein de leur structure.

➤ Concernant les contes, Françoise signale qu'une seule adhérente a suivi la formation « le conte en mouvement » à la MJC de Veynes les 26 et 27 octobre 2022. Ses frais de transport et de repas s'élèvent à moins de 20€ ce qui est vraiment correct.

Son compagnon a également suivi cette formation à titre individuel, aucune participation financière ne lui sera attribuée.

Par ailleurs, une seconde personne intéressée par cette formation, n'a pas été retenue par la coordinatrice du Centre Départemental de Ressources des Arts mais elle se propose pour s'associer à la promotion de la lecture. Simone propose qu'elle vienne conter devant les membres du conseil pour vérifier ses capacités.

Le Centre Départemental de Ressources des Arts a également proposé les coordonnées d'une conteuse professionnelle qui pourrait intervenir auprès des enfants ou former de nouveaux conteurs tout en étant rémunérée par R.E.S.P.E.C.T.S.

Devant l'ampleur que prend l'art des contes, Françoise propose de nommer désormais l'atelier « un enfant, un livre, une histoire », le conseil d'animation étant favorable à cette proposition.

➤ Henri signale qu'à la demande de la maison des habitants de Gap, R.E.S.P.E.C.T.S. a financé l'achat de bonbons destinés à des enfants qui participent au forum Time to Move organisé par ce service municipal.

Marie-Noëlle qui s'est chargée de ces achats.

4. Validation de différents documents de R.E.S.P.E.C.T.S.

4.1 Attestation de dons en nature

Ce document aménagé par Josette en fonction d'un modèle transmis par Jacques, comporte les références des deux associations (donateur et bénéficiaire), la quantité de produits offerts et leur valeur financière.

4.2 Bulletin d'adhésion de l'année 2023

Ce formulaire reste presque identique à celui de 2022. Il convient toutefois de modifier les 3 intentions RES, PEC et TS qui figurent en bas de page. Il sera adressé mi décembre à tous les adhérents et à Jacques pour figurer sur le site. Il sera revu lors du prochain conseil début décembre.

4.3 Les intentions de R.E.S.P.E.C.T.S.

Ce document élaboré par Josette est revu en séance, chacun faisant part de ces observations. Il sera aménagé en conséquence et fera l'objet de nouvelles vérifications.

5) Questions diverses

5.1 Renouvellement des adhésions

Denys fait observer qu'une adhérente a renouvelé son adhésion directement sur le site Internet mais le règlement a été attribué à RESPECTS Occitanie. La régularisation comptable est en cours. Pour les adhésions 2023, il conviendra donc de réclamer un règlement par chèque uniquement.

5.2 Atelier conversation du 21/11/2022

Richard qui devait présenter ce jour-là une conversation sur la dette a décommandé, pour raisons de santé. Elle est donc reportée au printemps prochain. Heureusement, Josette n'avait pas encore transmis d'information aux adhérents.

Il est donc décidé de remplacer cette conversation par une nouvelle intitulée « consommer autrement ». Véronique adressera un « topo » à Josette pour communication aux adhérents.

5.3 Site Internet de Gap

Josette fait observer qu'il serait intéressant de transmettre à Jacques des documents mettant en valeur l'association Gapençaise, comme la liste des produits principaux, des informations plus ou moins détaillées sur les producteurs locaux.....ou tous autres documents que les adhérents ou futurs adhérents pourraient consulter.

Les membres prennent note car les mises à jour du site sont réalisées par Jacques seulement. Par ailleurs il faudrait un onglet spécifique à Gap afin que ces documents soient rapidement accessibles....peut être dans la partie « dépôt ».

Henri ajoute qu'il faudrait contacter Jacques pour vérifier si cette demande est possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S.
Josette PARA